



Annulation de commande de véhicule

Par **clemen**, le **07/12/2011** à **20:57**

Bonjour,
bonjour, a tous

voila ma question,

en date du 14 octobre 2011 j'ai passé commande aupres de mon concessionnaire d'un nouveau véhicule. j'ai du verser un acompte de 2000 € pour une date de livraison (inscrite sur le bon de commande) prévu pour le 31/11/2011. a l'heure d'aujourd'hui, je n'ai toujours pas vu la couleur de cette voiture.

**suis-je en droit d'annuler ma commande par courrier recommandé en raison du dépacement de la date de livraison de plus de 7 jours ?
et surtout vais-je récupérer mon acompte ?**

merci par avance a tous ^^